

# Marie L – NGE fondations

---

---

Je suis ingénieure  
travaux principale

---

- Bac S – Spécialité physique
  - Prépa PCSI/PC
  - École nationale de géologie de Nancy
  - École polytechnique de Montréal
- 



■ Je suis ingénieure travaux principale et je m'occupe avec mon équipe de fonder les bâtiments et les ouvrages d'art, c'est le domaine des fondations spéciales.

■ Être ingénieurE, c'est aussi avoir un niveau de compréhension suffisant pour appréhender tous les autres métiers d'ingénieur. Chez NGE, il y a des ingénieurs dans tous les secteurs (Bureau d'études, travaux, commerces, Recherche et Développement).

■ Dès le lycée, j'aimais particulièrement les matières scientifiques, tout en étant satisfaite de pouvoir continuer les matières littéraires. Dans ma famille il y a autant de littéraires que de scientifiques, mais je me sentais davantage attirée par les sciences et en n'ayant pas de vocation particulière et de bons résultats scolaires, j'ai été orientée vers une classe préparatoire aux grandes écoles. **Autant ne pas se fermer de voie**, me disait-on.

Au fur et à mesure des études, je voyais l'importance des maths pour progresser en physique chimie. Le plaisir de maîtriser ces disciplines et de résoudre de plus en plus d'équations.

En école d'ingénieur, j'ai découvert des matières plus concrètes, plus appliquées, mais les connaissances scientifiques (maths, physique, chimie) restaient des préalables pour les maîtriser.

■ **Une journée type** se compose généralement d'une réunion de chantier où tous les acteurs sont réunis autour de la table : le maître de l'ouvrage (le client), le maître d'œuvre (l'architecte), le bureau d'étude, le bureau de contrôle, le géotechnicien, le coordonnateur sécurité, le gros œuvre (entreprise qui construit le bâtiment) et les autres lots.

Lorsque l'on est au bureau, on peut avoir une réunion de passation avec les collègues du commerce qui nous transmettent les informations du chantier qu'ils ont obtenu. C'est aussi l'occasion de faire un point avec le bureau d'étude sur l'avancement des dimensionnements de nos ouvrages. Sans compter que lorsqu'un chantier tourne, il y a toujours des **imprévus** à résoudre dans la journée. Bref la fin de journée arrive souvent bien trop vite, **pas le temps de s'ennuyer**.

*Au fil des rencontres et des opportunités, j'ai affiné mes envies en naviguant du bureau d'étude à l'entreprise. J'ai découvert le milieu des travaux, de l'entreprise. Pouvoir construire, rendre les choses concrètes, c'est finalement vers cela que je me suis orientée.*

■ **Au lycée, j'imaginais d'avantage le métier d'ingénieur comme un métier de chercheur, très calculatoire, spécialisé dans un domaine scientifique. Aujourd'hui je me rends compte que les classes préparatoires et l'école d'ingénieur nous enseignent des méthodes, une vivacité d'esprit, une compréhension rapide des situations qui peuvent servir dans tous les secteurs.**

■ Je n'ai pas souvenir d'obstacle à surmonter ni en France, ni lors de mon expérience en Nouvelle Zélande. Mais si tel était le cas, je pense qu'il faut passer son chemin, il y a suffisamment d'opportunités pour trouver son bonheur et ne pas collaborer avec des personnes avec lesquelles on se sent mal à l'aise.

*J'ai aussi connu des situations où la communication pouvait résoudre des incompréhensions ; les gens savent parfois se remettre en cause lorsque l'on ose se parler.*

J'ai toujours été agréablement surprise dans le BTP d'être bien reçue par les équipes qui sont demandeuses d'autres méthodes de travail ; les femmes apportent un nouveau regard sur les métiers principalement masculins. De manière générale, il n'y **aucune raison de se sous-estimer** ou d'hésiter à se lancer dans la filière que l'on souhaite.

■ Aujourd'hui les entreprises ont compris que la **mixité était un facteur de réussite ; il n'y a plus lieu de se fermer des portes en tant que femme.**

**J'aime rencontrer des gens, relever des défis techniques et avoir la satisfaction d'un chantier réussi !**

La loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » (2018-771 du 5 septembre 2018) introduit de nouvelles obligations pour les entreprises afin de réduire les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes en analysant 5 critères d'égalité professionnelle.

Voici un lien NGE mixité qui présente les engagements de l'entreprise pour plus de mixité :

<https://www.nge.fr/egalite-homme-femme-ambition-engagements-et-objectifs-2/>